

NON AU PROJET DU PARC ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

Nous nous opposons au projet du Parc Éolien de l'Érable qui prévoit l'implantation de 50 éoliennes géantes de 450 pieds (4 fois la hauteur l'église de St-Ferdinand) sur le territoire de St-Ferdinand et de Ste-Sophie. Ce méga parc industriel est source de plusieurs impacts négatifs majeurs pour la population locale et avoisinante :

impact visuel : dégradation marquée du paysage, qui constitue une richesse esthétique, patrimoniale et collective;

impact sur la santé : il est prouvé que le bruit et les infrasons produits par les éoliennes causent plusieurs problèmes de santé dont maux de tête, vertiges, nausées, etc.;

impact sur l'évaluation foncière : il est prouvé que les résidences en zone d'influence forte (1-2 km) peuvent subir une dévaluation de plus de 30% et ce dans un rayon pouvant atteindre 8 km.;

absence d'effet réel de levier économique sur la région : redevances minimales pour la municipalité et les résidents du parc, moins de 10 emplois créés, effet dissuasif pour attirer de nouveaux arrivants (résidences, villégiature, micro entreprises, nouveaux services, etc.).

Le Regroupement pour le Développement Durable des Appalaches (RDDA) formé d'un groupe de citoyens de St-Ferdinand et Ste-Sophie juge nécessaire, légitime et vital de s'opposer à l'implantation de tout projet de parc éolien industriel en zone habitée. Seuls les territoires non habités au nord de la vallée du St-Laurent sont susceptibles d'accueillir de tels projets. Nous croyons que la protection de la santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable, tel qu'énoncé dans le document « Les Orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne ».

Notre regroupement a pour mission d'informer et de sensibiliser tous les citoyens sur les véritables impacts et enjeux d'un tel projet dans notre région, en plus de proposer des alternatives respectueuses des gens et de l'environnement en accord avec les principes d'un véritable développement durable.

Les décisions que nous prenons aujourd'hui sont l'héritage que nous laissons à nos enfants.

Je m'oppose à l'implantation du parc éolien de l'Érable sur le territoire de la MRC de l'Érable

267 P NP DM179.1

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de l'Érable

6211-24-020

DM 179.1

Texte d'une pétition totalisant 1536 signatures.

L'original de cette pétition est consigné au dossier administratif
du secrétariat de la commission du BAPE.